

Master 1 « Droit privé », 2017-2018, 1^{er} semestre
DROIT PENAL SPECIAL 1 : « Infractions contre les personnes »
Mme AMBROISE-CASTEROT, Professeur

PLAN DU COURS

**PARTIE I – LES ATTEINTES VOLONTAIRES A LA VIE
ET A L'INTEGRITE PHYSIQUE**

Chapitre 1 – Les atteintes volontaires à la vie

Section I – Le meurtre

§ 1 – Les éléments constitutifs

§ 2 – Les meurtres aggravés

§ 3 – La répression

Section II – L'empoisonnement

§ 1 – Infraction formelle et tentative

§ 2 – Les éléments constitutifs

§ 3 – La répression

Section III – Le mandat criminel

§ 1 – Les éléments constitutifs

§ 2 – La répression

Section IV – Les infractions contre les morts

§ 1 – Le recel de cadavre

§ 2 – Les atteintes au respect dû aux morts

Chapitre 2 - Des atteintes volontaires à l'intégrité physique ou psychique

Section I – Les tortures et actes de barbarie

§ 1 – Les éléments constitutifs

§ 2 – La répression

Section II – Les violences

§ 1 – L'incrimination générale de violences

§ 2 – Les appels téléphoniques et messages malveillants réitérés et agressions sonores

§ 3 – L'administration de substances nuisibles

§ 4 – L'embuscade

§ 5 – L'enregistrement et la diffusion d'images de violence

§ 6 – Les violences de groupe

Section III – Les menaces

§ 1 – Menaces simples

§ 2 – Menaces sous conditions

Section IV – Les infractions sexuelles

§ 1 – Les éléments constitutifs généraux de toute agression sexuelle

§ 2 – Le viol

§ 3 – Les « autres » agressions sexuelles

§ 4 – Les atteintes sexuelles sur mineurs

§ 5 – Les autres infractions de protection des mineurs en matière sexuelle

§ 6 – L'exhibition sexuelle

Section V – Les harcèlements

§ 1 – Le harcèlement sexuel

§ 2 – Le harcèlement moral « général »

§ 3 – Le harcèlement moral dans le monde du travail

§ 4 – Le harcèlement psychologique au sein du couple

Section VI – Le trafic de stupéfiants

§ 1 – Du producteur au consommateur

§ 2 – Les comportements périphériques au trafic de stupéfiants

PARTIE II – LES ATTEINTES INVOLONTAIRES A LA VIE ET A L'INTEGRITE PHYSIQUE

Chapitre 1 – L'incrimination du comportement imprudent ou négligent

Section I – Le lien de causalité

§ 1 – La nature directe ou indirecte de la causalité

§ 2 – La nécessité d'une causalité certaine

Section II – La faute

§ 1 – Les fautes simples

§ 2 – Les fautes qualifiées

Chapitre 2 – Le résultat

Section I – Les atteintes involontaires à l'intégrité physique ou psychique

§ 1 – La sanction des atteintes involontaires sans ITT

§ 2 – La sanction des atteintes involontaires avec ITT inférieure ou égale à 3 mois

§ 3 – La sanction des atteintes involontaires avec ITT supérieure à 3 mois

Section II – L'homicide involontaire

§ 1 – Qualification générale

§ 2 – Les cas particuliers

Section III – Une conséquence éventuelle de l'infraction : le délit de fuite

§ 1 – L'élément matériel

§ 2 – L'élément moral

§ 3 – Les sanctions

PARTIE III – DE LA MISE EN DANGER DE LA PERSONNE

Chapitre 1 – La protection contre les risques

Section I – L'exposition d'autrui à un risque

§ 1 – L'élément matériel

§ 2 – L'élément moral

§ 3 – Les sanctions

Section II – Les infractions consécutives à la réalisation d'un risque

§ 1 – L'omission de porter secours

§ 2 – Les infractions voisines à l'omission de porter secours

§ 3 – L'entrave aux mesures d'assistance

Chapitre 2 – La protection des personnes fragiles

Section I – Le délaissement d'une personne hors d'état de se protéger

§ 1 – L'élément matériel

§ 2 – L'élément moral

§ 3 – Les sanctions

Section II – L'abus de faiblesse

§ 1 – L'élément matériel

§ 2 – L'élément moral

- Section III – Les incitations au suicide
 - § 1 – La provocation au suicide
 - § 2 – La publicité ou propagande en faveur du suicide

PARTIE IV – LES ATTEINTES AUX DROITS DES PERSONNES

Chapitre 1 – Les discriminations

- Section I – Le champ légal des discriminations
- Section II – Les comportements discriminatoires
 - § 1 – Les discriminations commises entre particuliers
 - § 2 – Les discriminations commises par des autorités publiques envers des particuliers
- Section III – Les différences non discriminatoires
- Section IV – La répression

Chapitre 2 – Les atteintes à la vie privée

- Section I – La définition du cadre de l'infraction
 - § 1 – La protection de l'intimité de la vie des personnes
 - § 2 – La matérialité de l'atteinte
- Section II – Les procédés incriminés
 - § 1 – Les procédés de l'article 226-1 du code pénal
 - § 2 – Les infractions voisines
- Section III – Les sanctions

Chapitre 3 – La violation du secret professionnel

- Section I – La notion de secret professionnel
 - § 1 – Les personnes tenues au secret
 - § 2 – Une information à caractère secret
- Section II – Un acte intentionnel de révélation
 - § 1 – La révélation punissable
 - § 2 – Les faits justifiant la révélation du secret
 - § 3 – Taire ou révéler : la liberté de conscience du professionnel
- Section III – La répression du délit

Chapitre 4 – Diffamation et injure

- Section I – La diffamation
 - § 1 – L'élément matériel
 - § 2 – L'élément moral
 - § 3 – La répression
- Section II – L'injure
 - § 1 – L'élément matériel
 - § 2 – L'élément moral
 - § 3 – La répression
- Section III – Les responsables pénaux
 - § 1 – Les responsables dans la presse écrite
 - § 2 – Les responsables dans les autres médias

PARTIE V – LES ATTEINTES À LA FAMILLE

Chapitre 1 – L'abandon de famille

- Section I – Les éléments constitutifs du délit
 - § 1 – Les conditions relatives à la dette
 - § 2 – les conditions relatives au refus de paiement

Section II – La répression

Chapitre 2 – Les atteintes à l'autorité parentale

Section I – La non représentation d'enfant

§ 1 – L'élément matériel

§ 2 – L'élément moral

§ 3 – La répression

Section II – La soustraction de mineur

§ 1 – La soustraction de mineur par ascendant

§ 2 – La soustraction de mineur par un tiers

§ 3 – La répression

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

(à jour au 1^{er} septembre 2017)

Code pénal : un Code pénal est indispensable pour les étudiants qui suivent les TD. Une édition 2018 est fortement recommandée, en raison des dernières modifications législatives. Le Code pénal doit être obligatoirement apporté à chaque séance. Il est autorisé le jour de l'examen (*rien ne doit être inscrit sur les pages du Code ; le surlignage ou soulignage est toutefois toléré, ainsi que les petits 'post-it' d'1 cm de large, en plastique transparent coloré, sur lesquels il est impossible d'écrire quoi que ce soit*).

● **DROIT PENAL SPECIAL**

- C. Ambroise-Castérot, « Droit pénal spécial et des affaires », Lextenso Gualino coll. Master Pro, 5^{ème} éd. 2016 (*couvre les 2 semestres : infractions contre les personnes, contre les biens, droit pénal des affaires*)
- C. Ambroise-Castérot, « Exercices corrigés de droit pénal spécial et des affaires », Gualino, coll. Exos LMD, 2^o éd., 2014 (*couvre les 2 semestres*)
- Ph. Conte, « Droit pénal spécial », Litec, 5^o éd. 2016
- V. Malabat, « Droit pénal spécial », Dalloz HyperCours, 7^o éd., 2015
- M. Véron, « Droit pénal spécial », Armand Colin Sirey, 16^o éd. 2017

● **DROIT PENAL GENERAL**

Afin d'appréhender correctement le droit pénal spécial, des connaissances solides et une très bonne maîtrise des notions de droit pénal général sont nécessaires. A cet égard, on recommandera de se rapporter si nécessaire à un ouvrage de droit pénal général. Par exemple :

- B. Bouloc, « Droit pénal général », Précis Dalloz, 25^o éd. 2017
- Ph. Conte et J. Larguier, « Droit pénal général », Mémento Dalloz, 22^o éd. 2014
- X. Pin, « Droit pénal général 2017 », Dalloz, coll. Cours, 8^o éd. 2016